

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 5 mars 2021

DÉSAMORÇAGE D'UN OBUS DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE LE DIMANCHE 7 MARS 2021 À LYON 9ème

Au cours d'un chantier de construction situé 15, rue Transversale à Lyon 9ème, un obus datant de la Seconde Guerre mondiale a été découvert. En concertation, la Préfecture du Rhône, la Ville de Lyon et les différents acteurs impliqués, une opération de désamorçage et d'enlèvement a été programmée le dimanche 7 mars 2021 entre 8h30 et 12h30. L'engin ne présente plus de danger mais l'opération nécessite la mise en place d'un périmètre de sécurité et l'évacuation de plusieurs milliers de personnes pour l'intervention des services de déminage.

Pour cela, le préfet a pris un arrêté qui institue un périmètre de sécurité dans un rayon de 230 mètres à compter de 7h30, à partir de la localisation de l'engin afin d'interdire toute intrusion durant l'opération de déminage. Cette évacuation concerne les habitants résidant :

- rue du 24 Mars 1852, rue de la Claire, rue Laporte et rue Chinard, et ce jusqu'au croisement avec la rue de Bourgogne ;
- rue Roger Salengro jusqu'au croisement avec la rue de la Corderie ;
- à l'angle de la rue Roger Salengro et de la rue de Saint-Cyr ;
- à l'angle de la rue de Saint-Cyr et du Quai Hippolyte Jaÿr.

Des restrictions de stationnement et de circulation seront mises en place entre 7h et 13h dans les secteurs de la rue Transversale et de la rue de la Claire.

Afin d'organiser au mieux l'évacuation de la zone et de s'assurer de la mise en sécurité de la totalité des habitants, la ville de Lyon a procédé au recensement de la population concernée ; au total près de 4500 personnes.

En amont, les riverains ont été informés de différentes manières : courrier, porte à porte réalisé par

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>

une association de médiation, présence de médiateurs sur le marché, appel via un automate, communication sur les réseaux sociaux, affichage dans toutes les résidences concernées, etc... En complément, la liste des foyers manquants a été transmise à la Police nationale pour faciliter l'évacuation des personnes le jour de l'opération.

Pour les habitants qui en ont fait la demande, la Ville de Lyon en lien avec la préfecture du Rhône, met à disposition 5 lieux d'accueil temporaires avec une prise en charge individualisée selon les besoins. Ces lieux d'accueil seront tenus par la Croix-Rouge, dans le respect des recommandations sanitaires édictées par l'ARS. Le transport vers ces différents centres d'accueil et de regroupement sera effectué par TCL-Sytral.

L'intervention des démineurs impactera plusieurs lignes de bus et de métro à partir de 7h30. La reprise progressive du trafic s'effectuera entre 12h et 12h30. Le Parc Relais de Vaise 1 sera exceptionnellement fermé mais celui situé à Gorge de Loup sera ouvert. En parallèle, la gare SNCF Lyon-Vaise sera fermée aux voyageurs au même titre que la circulation ferroviaire.

Les lignes de bus et de métros impactées sont les suivantes :

- La ligne C6 est déviée dans les deux sens. Les arrêts de La Piementa à Place de Paris ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation ;
- La ligne C14 est déviée dans les deux sens. Les arrêts de Place de Paris à Mouillard ne sont plus desservis ;
- La ligne 2 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt Rochechardon. Les arrêts La Voute et Gare de Vaise ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation. La ligne prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt La Voute des lignes 31 et 43 ;
- La ligne 20 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt Rochechardon. Les arrêts La Voute et Gare de Vaise ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation. La ligne prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt La Voute des lignes 31 et 43 ;
- La ligne 21 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt La Piementa. Les arrêts Gare de Vaise et Mouillard ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation. La ligne prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt Gorge de Loup de la ligne 3 ;
- La ligne 22 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt Rochechardon. Les arrêts La Voute et

Gare de Vaise ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation. La ligne prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt La Voute des lignes 31 et 43 ;

- La ligne 31 est déviée dans les deux sens de circulation. En direction de Gare de Vaise, les arrêts Pont Koenig R.D à Gare de Vaise ne sont plus desservis. En direction de Perrache, les arrêts de Laborde à Pont Mouton ne sont plus desservis ;
- La ligne 43 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt Jean Marcuit. Les arrêts de Laborde à Gare de Vaise ne sont plus desservis. La ligne prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt La Voute des lignes 31 et 43. Des navettes sont mises en place entre les arrêts La Voute et Gorge de Loup pour permettre une connexion avec le Métro D. Ces navettes desservent l'arrêt Valmy Place Ferber de la ligne 90 en direction de Gorge de Loup uniquement ;
- La ligne 61 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt La Piement. Les arrêts Gare de Vaise et Mouillard ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation ;
- La ligne 89 prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt Gorge de Loup de la ligne 3 ;
- La ligne 71 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt Rochechardon. Les arrêts La Voute et Gare de Vaise ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation. La ligne prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt La Voute des lignes 31 et 43 ;
- La ligne 89 effectue un terminus exceptionnel à l'arrêt La Piement. Les arrêts Gare de Vaise et Mouillard ne sont plus desservis dans les deux sens de circulation. La ligne 89 prolonge son itinéraire jusqu'à l'arrêt Gorge de Loup de la ligne 3 ;
- Le Métro D circulera exceptionnellement entre Gare de Vénissieux et Gorge de Loup à compter de 07h30. Les arrêts Valmy et Gorge de Loup ne seront pas desservis.

Enfin, le préfet du Rhône et le maire de Lyon appellent à la responsabilité de chacun pour respecter le périmètre et les consignes de sécurité mis en place afin que l'opération se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle

Préfecture du Rhône – 69419 Lyon cedex 03
Standard : 04.72.61.61.61 – <http://www.rhone.gouv.fr>

